# LES ÉCRITS PROFESSIONNELS ET LES COMPTES-RENDUS



# **Objectifs**



- Être capable de rédiger de manière rapide et efficace.
- S'approprier les caractéristiques d'une expression écrite visant à communiquer sur l'essentiel et respectueuse de la légalité,
- Identifier les enjeux et les principes de l'information.

# Méthodes



- Alternance d'exposés, d'échanges et d'exercices.
- · Tests individuels,
- · Réflexions en sous-groupes ou binômes,
- Mises en situation professionnelles (MSP) d'après des scénarios adaptés aux contextes.

### Contenu



- · Les écrits dans les missions des ASVP,
- · L'adaptation des écrits (hiérarchie, collègues...),
- Le travail sur ses écrits : la concision, la clarté, le choix du vocabulaire, la mise en forme,
- · L'obligation de rendre compte,
- · Règle de syntaxe du compte-rendu écrit,
- Production d'une information claire et synthétique (rapport d'information),
- Règle de base de la communication orale et transmission radio.
- Compte-rendu hiérarchique : destinataire, règles, obligations, contenu et forme.

### Durée



• 2 jours (+1 en distanciel)

#### **Public**

ASVP



#### **Evaluation**



- Reformulation collective
- Quiz et QCM
- · Synthèse collective validée par le formateur
- · Débriefing des MSP
- · Pistes d'amélioration

#### Ressources



- · Livret participant,
- · Espace ressources « Padlet »,
- · Suivi post-formation.

\*Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre politique d'accessibilité (voir site web : https://www.gcrorganisation.com/).

